

CONCOURS SAKURA 2020

Nous vous proposons de participer à la 7^{ème} édition du concours japonais Sakura.

Cette dégustation vous permet de soumettre vos vins à un panel de femmes dégustatrices (toutes sommelières certifiées par la JSA, « Japan Sommelier Association »). Ce concours compte de plus en plus de participants : en 2019, 500 juges ont dégusté 4 326 vins en provenance de 34 pays.

Peuvent être présentés des vins déjà sur le marché ou des vins non encore distribués. Les AOC concernées sont : Crémant de Bordeaux, Bordeaux blanc et Bordeaux Supérieur blanc, Bordeaux rosé, claret, Bordeaux rouge & Bordeaux Supérieur rouge. Vous pouvez choisir le millésime que vous souhaitez présenter.

Quelques infos sur le marché japonais :

- des importations facilitées grâce à l'accord APE : ***suppression des droits de douanes depuis janvier 2019 !***
- de nouvelles tendances de consommation, de nouvelles perspectives pour les vins français,
- 6^{ème} destination export (en valeur) pour les vins français représentant 517 M € en 2018,
- la France : 1^{er} fournisseur en valeur avec 55 % de part de marché et 2^{èm} fournisseur en volume (derrière le Chili).

Le planning :

1. Inscription des vins du 1^{er} octobre au 30 novembre sur le site du concours :

<http://www.sakuraaward.com/en/entryform/entry>

2. Réception des échantillons et envoi au Japon ;
3. Dégustation au Japon les 28 et 29 janvier ;
4. Annonce des résultats le 14 février 2020 ;
5. Cérémonie avec officialisation des vins médaillés lors du salon Foodex 2020 à Tokyo.

Documents utiles :

- [Plus d'infos](#) sur le concours (document en anglais)
- Aide à l'inscription : [version française](#) et [version anglaise](#)

Frais de participation :

Les frais d'inscription des vins sont à votre charge : environ 170€ par vin ; réduction de 5% pour les inscriptions avant le 31 octobre. Plus de détails dans les documents ci-dessus.

Le Syndicat prendra en charge les frais d'expéditions au Japon.

Pour confirmer votre inscription :

- Inscrire vos vins en ligne sur le site, régler vos frais d'inscription et renvoyer par email votre confirmation de participation à berangere.escande@planete-bordeaux.fr avant le 30 novembre.
- Dépôt des échantillons : merci de déposer au Syndicat 3 bouteilles (vins sous CRD) par vin inscrit avant le 30 novembre. Mentionner sur le carton : « Sakura 2020 ». Pour rappel, horaires de dépôts des échantillons : 9h à 12h30 et 14h à 18h30. Les bouteilles déposées sans précision, ou en dehors des dates de réception, seront refusées.

Je reste à votre disposition pour toute question.

Bien cordialement,

Bérandère ESCANDE
Chargée de Promotion Export

PLANETE BORDEAUX

BORDEAUX | *B*
BORDEAUX SUPERIEUR
planete-bordeaux.fr

Tél. : 05.57.97.90.48

1 route de Pasquina - 33750 BEYCHAC ET CAILLAU

www.planete-bordeaux.fr